



Adhésion pour la saison du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

• Adhésion souscrite entre le 1 ^{er} septembre et le 30 novembre	180,00€
• Adhésion souscrite entre le 1 ^{er} décembre au 28 février	135,00€
• Adhésion souscrite entre le 1 ^{er} mars au 31 mai	90,00€
• Adhésion souscrite entre le 1 ^{er} juin et le 31 août	45,00€

L'adhésion est valide jusqu'au 31 août. Elle est obligatoire pour tous les clients du CHP. Elle n'est pas remboursable.

Pension simple (hôtellerie cheval) 480,00€

Services annexes pour pension simple en supplément. Par prestation	12,00€
• participation aux cours collectif	
• Liberté ou longe	
• Détente montée	
• Soins pansage assistance vétérinaire, etc.	

Pension¹ "services illimités" 540,00€

Cette formule regroupe la pension simple et un forfait mensuel pour les services annexes

Réservation de box² (cheval temporairement absent)

• Absence inférieure à 4 semaines - par jour d'absence :	8,00€
• Absence à partir de 4 semaines par mois :	220,00€

Cours particulier (dressage ou obstacle)

Travail du cheval n.c

Cours particulier en stage dressage ou obstacle avec les intervenants extérieurs n.c

Téléchargement des tarifs, conditions commerciales et fiche d'inscription sur
www.chp77.com

¹ ne sont pas inclus dans les pensions les prestations effectuées par des prestataires externes (maréchal ferrant, vétérinaire, etc.)

² Sauf dispositions contractuelles, en cas de non paiement de la réservation, le CHP ne sera pas tenu de reprendre le cheval